

AVANT DE REMPLIR LE FORMULAIRE, VOIR ANNEXE – PARTIE A

A - IDENTITÉ DU DEMANDEUR (Voir Annexe-A1)		Numéro de client (si vous êtes déjà un client de la MRC)	
1	IDENTITÉ	M. <input type="checkbox"/>	M ^{me} <input type="checkbox"/>
NOM ET PRÉNOM OU PERSONNE MORALE (EN LETTRES MOULÉES)			
2 À remplir s'il s'agit d'une personne morale, d'une association ou d'un groupe de personnes.			
REPRÉSENTÉ(E) PAR :			
<input type="checkbox"/> Procuration/résolution jointe			
NOM ET PRÉNOM DU REPRÉSENTANT		FONCTION	
3	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (Demandeur ou représentant)	Résidence : _____ Autre : _____	COURRIEL : _____
4	ADRESSE (Demandeur ou représentant)	Code postal : _____	
NUMÉRO		RUE	
VILLE		PROVINCE	

B – NATURE DE LA DEMANDE			
1	Bois de chauffage <input type="checkbox"/>	Chemin/Sentier <input type="checkbox"/>	Permis d'intervention forestière <input type="checkbox"/>
Autres <input type="checkbox"/> _____			
2	CHEMIN <input type="checkbox"/> SENTIER <input type="checkbox"/> (Voir Annexe-B)	CONSTRUCTION <input type="checkbox"/>	RÉFECTION <input type="checkbox"/>
Longueur en mètres : _____		Nombre de ponceaux* : _____	
Largeur de la chaussée en mètres : _____		Période d'exécution des travaux : _____	
Largeur de déboisement en mètres : _____		Ponceau (diamètre en mm) : _____	
* Si la pose des ponceaux réduit plus de 20 % la largeur du cours d'eau, le calcul de débit pour évaluer les dimensions du ponceau est obligatoire.			
Description des travaux : _____			
Période d'exécution : _____			
3	BOIS DE CHAUFFAGE		
Domestique <input type="checkbox"/>		Secteur(s) de coupe : _____	
Commercial <input type="checkbox"/>		Période de validité du permis : _____	
Nombre de cordes : _____			
Nombre de m ³ : _____			
Nom et prénom de la personne qui coupe le bois : _____			
Procédé de récolte			
	Mécanisé	Manuel	Aucun
Abattage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ébranchage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tronçonnage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Destination des bois : Usage personnel <input type="checkbox"/>		Autres <input type="checkbox"/>	
Description : _____			

4 PERMIS D'INTERVENTION / DROIT DE COUPE

Commercial / Industriel Nombre de cordes : _____ Superficie (ha) : _____

Droit minier Nombre de m³ : _____ Secteur (s) de coupe : _____

Résidentiel Essences des bois : _____ Période de validité du permis _____

Villégiature Nom et prénom de la personne qui coupe le bois / Compagnie : _____

Droit de passage _____

Autre
(Se référer à la section D)

Procédé de récolte

	Mécanisé	Manuel	Aucun
Abattage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ébranchage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tronçonnage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Destination des bois : Usage personnel Scierie Autres Description : _____

C - LOCALISATION ET DIMENSIONS DU TERRAIN DEMANDÉ

*** **Joignez un croquis et une carte à l'échelle 1 : 20 000 ou 1 : 50 000 (ou fichier numérique)**

1 Désignation au cadastre du Québec

Numéro de lot rénové (numéro supérieur à 1 000 000) : _____

2 Désignation au cadastre non rénové

Canton, seigneurie, paroisse ou bassin : _____

Rang, bloc, territoire non divisé : _____

Lot, parcelle, partie : _____

3 Autres informations

Feuillet cartographique : _____

Nom du plan d'eau : _____

Municipalité ou MRC : _____

4 Coordonnées : GPS ou Autre

Datum : Nad 27 Nad 83 Projection : UTM MTM Fuseau : _____

Nord : _____ Est : _____ **ou** Latitude : _____ Longitude : _____

5 Dimensions Largeur (mètre) : _____ Profondeur (mètre) : _____ Superficie (mètres carrés) : _____**D – INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Présentez tout autre document complémentaire utile à l'étude de votre demande.

E - DÉCLARATION

Je déclare avoir pris connaissance de l'information annexée au formulaire ainsi qu'avoir fourni les renseignements exacts.

SIGNATURE

Année Mois Jour

RÉSERVÉ À LA MRC DE MANICOUAGAN

Numéro de dossier :		Numéro de client :	
Plan d'eau ou projet : _____		Feuillet cartographique : _____	
Frais d'ouverture de dossier payés : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		Mode de paiement : Comptant <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Mandat-poste <input type="checkbox"/> Facturé <input type="checkbox"/>	
Permis de bois de chauffage payé : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		Mode de paiement : Comptant <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Mandat-poste <input type="checkbox"/> Facturé <input type="checkbox"/>	
Remarque : _____ _____			

ANNEXE

A) INFORMATION GÉNÉRALE

1. Les renseignements personnels sont recueillis aux fins d'application des lois, des règlements et des programmes sous l'autorité de la MRC de Manicouagan.
2. Des frais d'administration non remboursables payables par chèque ou mandat-poste, à l'ordre de la MRC de Manicouagan, sont exigibles au moment de l'ouverture du dossier. Les frais sont de 116 \$ auxquels s'ajoutent la TPS et la TVQ (133,37 \$).
3. Les frais indiqués seront ajustés et arrondis au dollar près au 1^{er} avril de chaque année, selon la variation de l'indice moyen des prix à la consommation pour l'année précédente en prenant comme base l'indice établi pour l'ensemble du Québec par Statistique Canada.
4. Le formulaire rempli et signé par le demandeur doit être retourné à l'endroit suivant :

MRC de Manicouagan
Édifice Georges-Henri-Gagné
768, rue Bossé
Baie-Comeau (Québec) G5C 1L6

ANNEXE (suite)

B) CONSTRUCTION OU RÉFECTION D'UN CHEMIN OU D'UN SENTIER SUR LES LOTS INTRAMUNICIPAUX

La construction ou la réfection d'un chemin ou d'un sentier sur les terres du domaine de l'État nécessite deux autorisations de la MRC de Manicouagan : une autorisation en vertu de l'article 55 de la Loi sur les terres du domaine de l'État et une autorisation en vertu de l'article 31 de la Loi sur les forêts pour la coupe des bois (permis d'intervention en milieu forestier).

En ce qui concerne l'entretien des chemins, il n'est pas nécessaire d'obtenir un permis pour les activités suivantes :

- le nivelage de la chaussée;
- le gravelage de la chaussée, si ce gravelage n'entraîne pas un changement de classe du chemin;
- le nettoyage / creusage de fossés déjà existants jusqu'à une distance de 20 mètres d'un cours d'eau;
- le débroussaillage (coupe de bois de dimension non commerciale) de l'emprise du chemin;
- la réparation des bandes de roulement et des chasse-roues des ponts avec des matériaux identiques à ceux d'origines.

Distinction Emprise / chaussée

